

NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITE D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R.512-66-1 du code de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

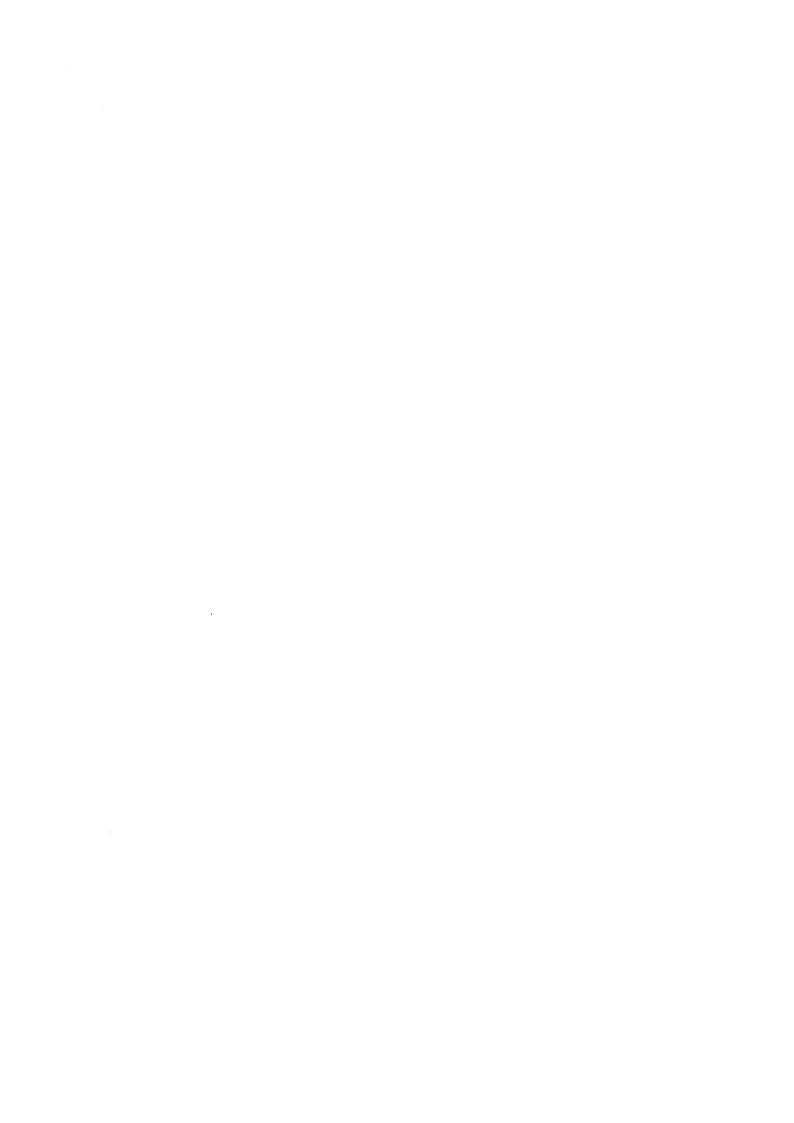
1- DECLARANT					
	Personne morale Personne physique : Madame Monsieur				
Nom	GAEC LA CLOPIERE				
	Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique				
 Forme juridique	Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) N° SIRET 80970758100017				
	Pour une personne morale Le cas échéant				
Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration. Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration : Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soient anonymisées :					
Adresse	LIEU DIT LA CLOPIERE				
	N° et voie ou lieu-dit				
	MONTGUILLON				
	Complément d'adresse				
	49500 SEGRE EN ANJOU BLEU				
	Code postal Commune				
	Pays, si le déclarant réside à l'étranger Province ou région étrangère				
Téléphone	Portable +33688641784 Fax (facultatif)				
Courriel	gaeclaclopiere@outlook.fr				
Signataire de la déclaration (pour une personne morale)					
Nom	DENOU Prénoms Jérémy				
Qualité	Exploitant				

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION				
N° SIRET	80970758100017			
Enseigne ou no	m usuel du site GAEC la clopiere			
Adresse de l'installation : 🗵 identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)				
Si différente :				
	N° et voie ou lieu-dit			
	Complément d'adresse			
	Code postal Commune			
Téléphone	Portable +33688641784 Fax	(facultatif)		
Courriel				
Sur le site de l'installation, le déclarant exploite ou a exploité par le passé déjà au moins :				
• une installation classée relevant du régime d' <u>autorisation</u> :				
une installation classée relevant du régime d' <u>enregistrement</u> : ☐ Oui ☑ Non				

3 – INFORMATIONS CONCERNANT LA CESSATION D'ACTIVITE
Date de la cessation de l'activité de l'installation classée : 01/11/2022
S'il s'agit d'une cessation partielle de l'activité, préciser les rubriques de la nomenclature des installations classées concernées par la cessation :
Avec le projet, l'activité volailles (rubrique 2111) sera arrêtée. conservation des activité lait 2101 et stockage fourrage 1532
Commentaires :

4 - MESURES PRISES OU PREVUES POUR ASSURER LA SECURITE DU SITE
Evacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site :
Les produits dangereux et déchets spécifique à l'activité arrêtée et qui n'ont plus d'usage pour les autres activités agricoles maintenues seront évacuer au travers de filières adatées.
Interdictions ou limitations d'accès au site :
Les bâtiments et annexes seront en partis repris pour les activités agricoles restantes (cf. plan de masse). Les bâtiments et annexes destinées à l'abandon seront condamnés.
Suppression des risques d'incendie et d'explosion : Il n'y aura pas de matériaux combustibles ou explosifs laissés à l'abandon (utilisation pour un autre usage ou évacuation).
ii ii y auta pas de materiaux combustibles ou explosiis iaisses à l'abandon (utilisation pour un autre usage ou evacuation).

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement :
Aucune surveillance des effets de l'installation sur son environnement n'est prévue, en absence d'effets néfastes prévisibles une fois les produits dangereux et les déchets évacués
Mesures destinées à placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L.511-1 du code de l'environnement et qu'il permette un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :
Aucune mesure spécifique n'est prévue pour placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L511-1 du code de l'environnement et pour qu'il permette un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation
Autres mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site :
Le déclarant confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.
Fait à le 23/09/2022 Signature du déclarant





PREUVE DE DEPOT N° A-2-NNPV9JHEAE

NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITE D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-66-1 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation

	GAEC la clopiere			
	LIEU DIT LA CLOPIERE			
	MONTGUILLON			
	49500 SEGRE EN ANJOU BLEU			
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins, ou il y a déjà eu dans le passé l'exploitation d'au moins :				
•	une installation classée relevant du régime d'autorisation :	NON		
•	une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	NON		
Date de	cessation de l'activité de l'installation classée :	01/11/2022		
Cessatio	on partielle de l'activité :	OUI		
Déclarant : GAEC LA CLOPIERE				
Le déclarant a confirmé avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.				
Date de	la notification de la cessation d'activité :	23/09/2022		
Le décla	arant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :	OUI		
La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-66-1 du code de l'environnement.				
Le décla	arant a demandé, en tant que personne physique, l'anonymisation de sa déclaration	SANS OBJET		

	e e	